

Europe fédérale

Bulletin d'information de l'Union des fédéralistes européens - N° double 45/46 – juillet/aout 2012 – 4 €

L'UEF-France est membre de
L'Union européenne des fédéralistes (UEF-Europe)
Du Mouvement européen international (MEI),
Du Mouvement européen-France (MEF)
et du World federalist Movement (WFM)



Union of European Federalists
Union des Fédéralistes Européens
Union der Europäischen Föderalisten

1



LE BLUFF ALLEMAND ?

Par Jean-Guy GIRAUD, président de l'UEF-France

Suite à la page 16

Commence à se dessiner progressivement ce qui ressemble de plus en plus à l'un des grands "marchandages" politiques qui jalonnent les relations franco-allemandes au sein de l'UE : l'Allemagne serait prête à accepter plus de solidarité financière si la France consentait à plus d'intégration politique.

Autrement dit : des progrès vers une union financière, fiscale et bancaire européenne seraient possibles à condition que les institutions de l'Union européenne soient dotées de compétences et de pouvoirs accrus pour gérer cette union. Les euros-bonds contre un Ministre des Finances européen au sein de la Commission - la mutualisation des dettes contre un accroissement des pouvoirs de la Banque centrale européenne et le maintien de son indépendance – etc. Ce "marché" en rappelle d'ailleurs d'autres (réels ou supposés) comme ceux de l'euro contre l'élargissement - ou de la création du "noyau" dur contre une fédéralisation de ce noyau.

Mais on ne pourra connaître la réalité de ce nouveau "marché" - ni, à plus forte raison, la réponse française - que si/lorsque l'Allemagne se décidera à le mettre éventuellement sur la table. Qu'entend-elle exactement par "des progrès nouveaux vers l'Europe politique" ?

MM SCHRODER et FISCHER utilisent couramment (sans guère plus de précision) les mots « d'États-Unis d'Europe » pour synthétiser leur vision. Mme MERKEL et M SCHAÜBLE ne vont pas aussi loin et se gardent en tout cas de préciser quelles modifications institutionnelles ils préconisent - par quels moyens ni, surtout, dans quels délais. Pour l'instant, la position allemande ressemble donc plus à un bluff - voire une échappatoire - qu'à une proposition formelle et concrète. Ce qui permet à la France d'insister pour obtenir d'urgence la solidarité financière sans avoir à se prononcer sur l'intégration politique "à terme".

Europe fédérale - Bulletin d'information de l'UEF-France

ISSN 1958-3672

Directeur de la publication : Jean-Guy GIRAUD, président - Directeur de la rédaction : Alain REGUILLON, secrétaire fédéral
Comité de rédaction : Jean Francis BILLION, Bernard GIROUD, Jean-Pierre GOUZY, Yves LAGIER, François MENNERAT, Michel MORIN, Jean-Luc PREVEL,

Administration/abonnement : UEF-France c/o Maison de l'Europe et des Européens
13, rue de l'Arbre-sec – 69001 LYON

Courriel : uef.france@gmail.com – Site : www.uef.fr

Imprimerie L'INTERFACE – 48, rue DECOMBEROUSSE – 69100 VILLEURBANNE

Actualités fédérales européenne et mondiale

Les Comités fédéraux de l'UEF et de la JEF se sont réunis le 21 et le 22 avril 2012 à Louvain (Belgique) par Jean Francis BILLION, Vice-président de l'UEF-France

Les deux Comités fédéraux de l'UEF et de la Jeunesse Européenne Fédéraliste (dont la section française rassemble les Jeunes Européens-France) se sont réunis à l'Université de Louvain. Certaines sessions étaient tenues en commun, d'autres se sont déroulées en parallèle en fonction des problèmes traités.

En quelques mots nous pouvons résumer les conclusions de notre Comité fédéral comme suit :

- décision d'utiliser les grandes lignes d'une proposition initiale des fédéralistes italiens (dans un texte de pétition au Parlement européen), reprises en substance par la JEF Europe dans une proposition commune aux deux mouvements, pour préparer les instruments d'action et les initiatives des diverses sections du mouvement ;
- décision de mettre en place une «task force» constituée des responsables des sections nationales (où l'UEF France devrait être représentée par notre Vice-président François MANNERAT, l'un des responsables de l'UEF Franche-Comté), mais aussi de dirigeants de la JEF et du Mouvement Européen International (présidé par l'ancien Président de l'UEF Europe le parlementaire européen allemand Jo LEINEN) avec la tâche spécifique d'établir et de promouvoir les contacts entre les différentes organisations et personnalités disposées à s'engager en faveur de la construction d'une Europe fédérale ;
- décision de promouvoir l'élaboration d'un plan pour réaliser une architecture institutionnelle européenne, dotée d'un noyau fédéral, capable d'affronter les défis issus de la crise financière.

L'ensemble de ces décisions, souvent prises dans un climat positif et d'unanimité, sont le résultat de la collaboration et du travail en commun des responsables de la JEF et de l'UEF. Elles pourront dans l'avenir, nous l'espérons, permettre de mettre en place et de développer des actions communes au niveau européen pour la création de la Fédération européenne en particulier en exploitant les nouvelles possibilités offertes par l'Initiative citoyenne européenne créée par le Traité de Lisbonne.

Sommaire

<i>Editorial : le bluff allemand par Jean Guy GIRAUD, président</i>	<i>page 1</i>
<i>Les Comités fédéraux européens de l'UEF et des JEF à LEUVEN par Jean Francis BILLION, vice- président</i>	<i>page 2</i>
<i>L'agenda</i>	<i>page 2</i>
<i>Résolutions du Comité directeur de LEUVEN (Belgique) Par François MANNERAT, vice-président</i>	<i>page 3</i>
<i>XXVIème congrès du Mouvement fédéraliste mondial Par Jean Francis BILLION, vice-président</i>	<i>page 6</i>
<i>Initiative citoyenne européenne</i>	<i>page 7</i>
<i>Appel pour une Union politique fédérale maintenant</i>	<i>page 10</i>
<i>Point de vue : développement et croissance Par Bernard GIROUD, membre du Bureau</i>	<i>page 11</i>
<i>Les fédéralistes publient Par Jean Francis BILLION, vice-président</i>	<i>Page 13</i>
<i>Ils nous ont quittés : hommage à trois militants disparus</i>	<i>page 14</i>
<i>Suite de l'éditorial et agenda</i>	<i>page 16</i>

Lors de ce comité, trois résolutions particulièrement importantes ont été adoptées comme le souligne et le résume Jean Francis BILLION. Notre vice-président, François MENNERAT, s'est livré à un travail de traduction dont nous le remercions, permettant ainsi de vous présenter l'intégralité de ces textes.

Les résolutions adoptées par le Comité directeur de Louvain

Par François MENNERAT, vice-président

Résolution concernant la politique migratoire de l'UE

Adoptée le 22 avril 2012 par le Comité fédéral de l'UEF

Considérant

- que le processus de transformation en cours chez les plus proches voisins de l'Europe constitue une chance historique, mais qu'elle amène aussi d'importants défis pour notre continent et souligne le besoin pour l'UE d'une politique commune d'immigration et d'asile ;
- que la peur des personnes de cultures et religions différentes constitue le terreau des populismes extrémistes en Europe, encore accrus en temps de crise économique et financière et utilisés par quelques politiciens de l'UE à des fins politiques à courte vue ;
- que le discours populiste continué dans certains États-membres de l'UE, aussi bien que les réactions inefficaces de certains gouvernements nationaux aux flux migratoires accrus ces dernières années contrecarrent l'un des buts essentiels de l'Union –la libre circulation durable des personnes ;
- que, contrairement aux déclarations récentes des gouvernements de certains États-membres, une gestion convenable de flux migratoires accrus ne peut consister en la réintroduction de barrières internes entre États-membres mais bien en la communautarisation de la protection des frontières externes de l'UE ;
- que la migration et la mobilité sont d'une importance cruciale pour le dynamisme et la compétitivité de l'UE dans l'avenir ;

3

L'Union des Fédéralistes Européens

Tout en reconnaissant :

- que la séparation de la politique et de la religion est essentielle pour le succès des politiques publiques en tous domaines ;
- que les migrations ne constituent ni un phénomène national isolé, ni un phénomène momentané –il affecte tous les citoyens européens, quoiqu'à des degrés divers ; que, par conséquent, il devrait être géré de manière conjointe dans le cadre d'institutions et de mécanismes communs ;
- que l'Union Européenne, fondée sur les principes de solidarité et de responsabilité partagée, est en mesure d'apporter le cadre institutionnel approprié qui permettra de réagir de manière cohérente aux défis des migrations et de l'intégration des immigrants en Europe, et de gérer efficacement la sûreté aux frontières extérieures ;
- que, par conséquent, dans le contexte du processus des réformes en cours, l'approche communautaire dans les domaines de l'immigration et de l'asile politique devrait être employée avec plus d'application ; qu'afin de mieux réussir l'intégration des migrants dans les sociétés européennes et de maximiser leur contribution au développement ;

- que, cependant, l'avenir de la politique migratoire de l'UE ne doit pas se réduire à la seule réforme des dispositions régissant la protection des frontières extérieures de l'UE ; que la complexité de la question migratoire exige d'avoir une vision complète des réformes à mener de certaines politiques de l'UE, plus particulièrement pour l'immigration et l'asile ;
- que, prenant en compte l'incalculable apport des migrants au développement économique, social et culturel de l'UE, y compris à la compétitivité de l'UE dans le commerce mondial, la future politique commune d'asile de l'UE devrait garantir une aide et une protection aux personnes qui sont persécutées dans leur propre pays, manifestant ainsi les propres principes de l'UE –démocratie, liberté et respect de la loi ;
- que l'UE a aussi besoin d'immigrants qualifiés si elle veut devenir une économie hautement compétitive fondée sur la connaissance ; que, par conséquent, la politique commune d'immigration de l'UE devrait comprendre des dispositions le permettant ;
- qu'aucune réforme de cette politique ne doit être faite aux dépens de l'élargissement de l'espace Schengen à de nouveaux pays, pourvu, naturellement, que toutes les conditions à leur accession soient remplies ;

Apporte son soutien :

- à la proposition faite par la Commission européenne à la mi-septembre 2011 visant à l'instauration d'une gestion plus efficace du système coopératif Schengen et à l'application uniforme de la réglementation Schengen ce qui, sous réserve de l'accord du Parlement Européen et du Conseil de l'Union européenne, constituerait un pas significatif en direction d'une fédération ;
- aux mesures proposées par la Commission européenne visant à faire face à des situations de crise rapidement changeantes telles, en particulier, l'augmentation des fonds affectés aux affaires intérieures et l'amélioration et la simplification des mécanismes de financement de l'UE ;
- à la proposition de la Commission d'utiliser avec détermination les accords de réadmission dans les relations entre l'UE et les pays considérés comme sources d'immigration irrégulière, et à des partenariats de mobilité qui, couplés à ces accords de réadmission, permettront de mieux préparer l'UE à gérer les défis migratoires ;
- au principe du « plus pour plus » récemment introduit dans la politique européenne de voisinage qui pourrait stimuler les réformes chez les pays y participant en leur apportant une base solide ;
- à la réforme de FRONTEX engagée en septembre 2011 qui doit contribuer d'une manière cruciale à améliorer l'efficacité des activités de FRONTEX, mais souligne encore la nécessité d'une visibilité et d'une transparence accrues de son travail et de la garantie des droits humains ;

S'engage à travailler :

- au développement efficace d'une politique migratoire commune garantissant l'application uniforme des droits fondamentaux et des standards internationaux en matière de droits humains, qui constitue un but prioritaire de l'intégration européenne ;
- en vue d'améliorer l'efficacité de cette politique et en accord avec l'article 77, §1c, du Traité sur le fonctionnement de l'UE, à la substitution progressive de la responsabilité des États-membres concernant la sécurité des frontières extérieures par une compétence de l'UE, avec les instruments qui doivent y être associés, ce qui constituera une immense avancée en matière d'intégration, amenant l'UE à un nouveau stade d'union post-nationale ;

- au développement accru d'un système européen commun d'asile comme réponse à la fois aux différences entre États-membres en matière de protection des réfugiés et à la nécessité d'un partage des responsabilités selon le règlement de Dublin II sur le retour des demandeurs d'asile au sein de l'UE, aboutissant à un nouveau stade d'intégration ;
- à une politique d'intégration plus efficace et à l'accession des nationaux de pays tiers à leurs droits au sein de l'UE, de même qu'à une coopération accrue en tous domaines avec les pays non membres, en particulier pour une meilleure utilisation des accords de réadmission inspirée par une politique de retour plus humaine, en en faisant un élément de conditionnalité dans le contexte plus large de la politique de voisinage de l'UE ;
- à une politique étrangère européenne visant directement les causes d'instabilité et les problèmes structurels des pays d'origine.

Résolution « Fédéralistes européens ! C'est le moment d'exploiter la force acquise »

Adoptée le 22 avril 2012 par le Comité fédéral de l'UEF

L'UEF-Belgique appelle les fédéralistes européens à accueillir favorablement les changements profonds qui sont survenus ou sont projetés dans le gouvernement tant de l'Union européenne que de l'euro-zone, et à exercer toute l'influence dont ils sont capables pour orienter et développer ces changements dans un sens démocratique et fédéral.

En particulier, depuis que l'euro-zone évolue clairement vers une union économique et fiscale avec un système de gouvernement de plus en plus intégré, les fédéralistes devraient accorder une priorité absolue au contrôle démocratique de la zone euro, reconnaissant pleinement le rôle des parlementaires élus.

Nous devons convaincre les électeurs que seul un gouvernement fédéral et démocratique de l'Europe est capable de protéger leur mode de vie et de garantir leur avenir face aux défis et aux crises du monde actuel.

Nous ne devons pas perdre la force récemment acquise mais, au contraire, l'accroître pour emmener la zone euro vers une union fédérale complète, simple et efficace, en gardant la porte ouverte aux autres États-membres qui voudront la rejoindre, jusqu'à ce que l'Union et l'euro-zone ne constituent plus qu'une seule et même entité, une Europe véritablement unie.

En conservant fermement ces buts en tête, le mouvement fédéraliste doit désormais renforcer son organisation, ses activités et sa stratégie de communication, et mobiliser tous ses membres et ses sympathisants dans tous les États-membres pour jouer pleinement son rôle de leader dans le grand débat qui va maintenant déterminer l'avenir de l'Europe.

Résolution pour promouvoir une action conjointe des Fédéralistes Européens au niveau européen

Adoptée le 22 avril 2012 par le comité fédéral de l'UEF

Le comité fédéral de l'UEF réuni à Louvain les 21 et 22 avril 2012 afin de promouvoir une action conjointe des Fédéralistes Européens au niveau européen invite ses sections à promouvoir des initiatives politiques sur la base des recommandations indiquées dans la pétition au Parlement Européen ci-jointe, dont les objectifs sont :

- la mise en œuvre d'un plan européen de développement durable d'un point de vue tant environnemental que social ;

- l'élaboration d'ici les élections européennes de 2014 d'un plan destiné à relancer le projet constitutionnel européen, de manière à résoudre sans retard les problèmes cruciaux relatifs à la légitimité démocratique de l'Union européenne et du gouvernement des politiques fiscale, budgétaire et monétaire, et pour permettre aux institutions européennes de regagner l'adhésion des citoyens européens et de la communauté internationale ;

Soutient la mise en place d'une « Task Force »

- comprenant des représentants de l'UEF de différents pays et ouverte à la coopération avec les JEF et le ME à tous niveaux ;
- coordonnée par le secrétaire général de l'UEF qui en rapportera régulièrement les résultats au Bureau de l'UEF de même que la manière dont ses travaux pourraient être améliorés et mis en œuvre ;

Engage ses instances, ses sections, ainsi que les commissions politiques du comité fédéral

à étudier, concevoir et rédiger dès que possible un plan de travail politique complet pour construire l'architecture des institutions européennes avec un noyau fédéral capable de résoudre à la fois la crise économique, budgétaire et financière et le manque de légitimité démocratique dont les Européens souffrent encore.

L'engagement des fédéralistes, s'il est principalement européen, ne néglige pas le niveau mondial où nous sommes représentés au World federalist Movement (WFM) par Jean Francis BILLION, notre vice-président par ailleurs membre du Comité directeur de l'UEF-Europe. Il a récemment participé au congrès de ce mouvement et nous fait part des ses travaux.

XXVI° Congrès du Mouvement fédéraliste mondial à Winnipeg (Canada) Du 9 au 13 juillet 2012

Quatre ans après celui de Genève, le XXVI° Congrès du WFM s'est déroulé dans les locaux de l'Université de Winnipeg, dont le Président M. Lloyd AXWORTHY, ancien Ministre des Affaires étrangères (libéral) du Canada, n'est autre que l'un des deux co-présidents du Mouvement fédéraliste mondial (*World Federalist Movement* en anglais). Ce Congrès est organisé dans cette ville du centre du Canada en même temps que la traditionnelle Assemblée générale du MFM canadien, depuis de nombreuses années l'une des sections les plus importantes et les plus actives des fédéralistes mondiaux.

Le Congrès mondial (du 9 au 11) commencera par des réunions du Bureau exécutif (dont est membre notre ami Lucio Levi, Président du MFE italien) et du Conseil du WFM (dont sont membres Didier COLMONT et moi, membres de l'UEF France).

Après des séances plénières regroupant tous les délégués et observateurs (approbations des rapports des instances statutaires, élection des nouveaux co-présidents, rapports des organisations membres et associées, messages...) et diverses réunions de comités (statuts, développement du mouvement...) les congressistes se sont répartis dans les quatre commissions thématiques :

- N° 1 : justice internationale, primauté de la loi et droits humains ;
- N° 2 : paix, sécurité humaine et prévention des conflits ;
- N° 3 : réforme des Nations unies et gouvernance globale ; le fédéralisme aux niveaux global et régionaux ;
- N° 4 : gouvernance environnementale et économique globale ; gestion des biens communs globaux et effets de la globalisation économique et sociale.

Le Congrès s'est séparé après l'élection du nouveau Conseil (qui regroupe des membres élus par le Congrès et des délégués des associations membres ou associées en fonction de leur importance numérique) et l'approbation des résolutions discutées en commissions.

Les deux dernières journées ont été consacrées aux travaux du nouveau Conseil (cooptations, élections du Bureau exécutif et de différents responsables du mouvement, nomination des divers Comités, résolutions éventuelles, organisation des prochains Conseils...).

Le Comité directeur de l'UEF France réuni à Paris le 30 juin a reconduit, comme représentants, Jean Francis BILLION et Didier COLMONT, l'un étant directement élu par le Congrès, l'autre représentant l'UEF-France.

7

Initiative citoyenne européenne

Cette nouvelle disposition de « citoyenneté participative » que prévoit le Traité de Lisbonne est officiellement entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012. Nos amis italiens, toujours prompts à saisir les opportunités pour faire avancer le débat de l'intégration ont aussitôt réagi. Ils proposent une initiative sur le développement durable et l'emploi que présente Alfonso IOZZO dans le texte ci-après. Les fédéralistes français ont décidé, lors de leur Comité directeur du 30 juin, de soutenir cette initiative qui sera relayée, pour la France, par la section Rhône-Alpes.

Un comité s'est constitué à Turin et comprend toutes les organisations syndicales et professionnelles, ainsi que les organisations et associations de la société civile. De nombreux contacts sont pris dans différents pays afin que se créent des comités relais pouvant obtenir le million de signatures utiles. Sept pays au moins doivent recueillir ce million de signatures. Pour la France, le nombre de signataires doit être de 54 000 au moins. Des actions seront conduites à l'automne à Lyon, nous ne manquerons pas de vous en tenir informé.

Pour un Plan européen de développement durable

Par Alfonso IOZZO, Membre honoraire du Bureau de l'UEF Europe – Turin

Document de présentation de la proposition d'Initiative citoyenne européenne (au sens de l'art. 11 du Traité de Lisbonne) pour un Plan de développement durable pour la croissance, le redressement économique et l'emploi dans l'Union européenne. Adopté à l'unanimité par le Comité directeur du MFE Italien.

Dans un cadre mondial en profonde évolution, caractérisé par la participation de masses croissantes au développement, qui requiert une utilisation rationnelle et efficace des ressources naturelles (alimentaires, énergétiques), l'Europe doit mettre en œuvre une politique de contrôle étroit des ressources en transformant son système économique et productif sous une forme équitable et durable.

Les choix fondamentaux de l'Europe sont orientés dans la bonne direction, des objectifs indiqués dans le Traité de Lisbonne jusqu'aux décisions du Conseil européen pour 2020. La voie étroite de la rigueur budgétaire (qu'il s'agisse des Etats ou des individus) et du développement durable n'est praticable qu'avec un effort européen commun. Le développement ne peut reprendre qu'avec des investissements qui rendent les entreprises européennes compétitives, en réduisant la consommation et le coût de l'énergie et des matières premières, en utilisant pleinement les technologies de l'information, en mettant en valeur et en diffusant la société de la connaissance, en rééquilibrant le pouvoir d'achat. L'augmentation progressive du revenu des citoyens des économies émergentes ouvre des possibilités énormes pour l'Europe d'exporter des biens et des services de qualité. Si l'on n'indique pas clairement qu'il est possible de mettre en chantier une phase nouvelle et différente de développement, on perdra l'occasion d'inscrire avec succès l'économie européenne dans le nouveau cycle mondial.

La capacité de produire des biens industriels avec des composants de haute technologie, des services de pointe, des biens culturels, est déjà répandue dans de nombreux secteurs et zones de l'économie

européenne, mais c'est seulement si elle s'insère dans un choix stratégique qu'elle peut se diffuser, s'agrandir, s'améliorer.

C'est d'abord avec le Marché commun, puis avec le Marché unique, que l'Europe a entamé de longs cycles d'expansion. Un choix analogue est maintenant nécessaire pour insérer pleinement l'Europe dans la nouvelle économie mondiale. Les propositions diffusées dans cette phase difficile de l'économie européenne sont souvent orientées dans la bonne direction, mais le fait de les limiter aux cadres nationaux en compromet la possibilité de réalisation, l'efficacité et l'économie.

D'une manière analogue au programme du Marché unique de 1992 qui voulait faire face au coût de la non Europe, maintenant, les solutions proposées sont aussi limitées par le coût qui doit être supporté en raison de la «non Europe». L'exemple le plus important est apporté par les investissements pour la recherche – spécialement dans le domaine des énergies nouvelles- qui permettent de comprendre comment des plans uniquement nationaux et non intégrés au niveau européen constituent un énorme gâchis de ressources que la nécessaire politique de rigueur qui doit guider les budgets publics et même les entreprises privées, ne permet plus.

Il est indispensable de lancer un **Plan européen**, limité mais décisif, pour montrer la direction à prendre, à tous les opérateurs économiques et sociaux européens. C'est à la Commission européenne qu'incombe la responsabilité principale de proposer les mesures nécessaires au Parlement et au Conseil européen et de les présenter aux citoyens, aux forces politiques, économiques et sociales européennes.

Le plan doit aussi impliquer les relations avec les zones les plus étroitement en rapport avec l'UE pour leur proximité géographique, en particulier les pays de la Méditerranée qui ont engagé une profonde évolution politique, économique et sociale.

Le plan d'investissement proposé en son temps avec une grande clairvoyance par le Président Delors doit être aujourd'hui repropoé et finalisé pour créer les conditions nécessaires de compétitivité, durabilité et cohérence sociale pour la relance européenne.

Il revient à la Commission d'indiquer les projets à soutenir, d'en garantir la faisabilité et d'en assurer la gestion rigoureuse et transparente. Le budget européen devrait être financé, à terme, exclusivement par des ressources propres et la taxe carbone, la taxe sur les transactions financières et la nouvelle TVA européenne devraient en constituer les composantes essentielles. Les propositions déjà avancées par la Commission en matière de taxe carbone et de taxe sur les transactions financières constituent les éléments essentiels du Plan et leur adoption peut en garantir le fonctionnement.

La taxe carbone peut en outre pousser le système économique vers des choix durables et elle est compatible avec des mesures transitoires visant à faire porter aussi la taxe sur les produits importés de zones qui n'ont pas encore adopté de mesures analogues.

La taxe sur les transactions financières peut être utilisée pour rendre socialement soutenable la transition du système économique en refinançant d'une manière significative le Fonds d'adaptation à la mondialisation en en redéfinissant les missions et en déplaçant, au moins en partie, le poids fiscal du travail non qualifié et précaire sur les revenus financiers.

Le lancement du Plan, avec ses mesures de fiscalité européenne commune, devrait être accompagné d'une réduction des dépenses prévues aujourd'hui au niveau des Etats membres dans les secteurs d'intervention commune. Pour assurer la transparence et l'efficacité maximale dans l'utilisation des ressources, il est nécessaire de prévoir, dans tous les cas où ce sera possible, et certainement dans le domaine de la recherche de nouvelles sources d'énergie, la mise en route de programmes spécifiques et, dans ce cas, d'agences responsables de l'utilisation des fonds.

Puisque l'objectif principal du Plan est la relance des investissements, il faut prévoir des interventions financièrement significatives -même si c'est avec une attribution différée- en activant l'émission d'*Euro Project-Bonds*, en impliquant la BEI dans l'instruction et la gestion des interventions (à effectuer à travers un «Fonds patrimonial» qui conserve la propriété des investissements effectués) pour la partie financée du Plan, afin de disposer -avec le revenu de tels investissements qui sera aussi différé- de ressources pour les nouvelles générations.

Indications quantitatives

Avec la taxe sur les transactions financières, il faudrait trouver environ 30 à 40 milliards d'euros supplémentaires pour le budget européen afin d'obtenir des crédits adéquats dans le secteur de la recherche et pour le refinancement du Fonds institué par la Commission en 2006 pour faire face aux difficultés induites par l'adéquation du marché du travail à la mondialisation. Le budget de l'Union s'avérerait ainsi proche du seuil des 1,27 % établi en son temps par les Etats membres. Lors des cycles précédents d'expansion, l'Europe a réussi à créer plus de 15 millions de nouveaux postes de travail.

Le Plan devrait permettre la création d'au moins 20 millions de nouveaux postes de travail en considérant qu'il devrait, en particulier, rendre le secteur des services compétitif et diviser ainsi par deux le taux de chômage actuel.

Le montant des investissements prévus par le Plan devrait atteindre au moins 300 à 500 milliards, à affecter dans un délai de 3 à 5 ans. Pour permettre l'émission d'*Euro Project Bonds* ou de garanties de la part de l'UE, il faudrait une taxe carbone capable de produire un revenu d'au moins 50 milliards annuels pour rétribuer les émissions. L'utilisation de la taxe carbone pour soutenir le plan d'investissements dans la phase de démarrage, serait pleinement justifié par le fait que la taxe elle-même tendra à diminuer au fur et à mesure que -grâce aussi au Plan proposé- l'économie européenne utilisera des sources d'énergie non génératrices de CO2.

Au terme du Plan, l'Union disposerait d'un patrimoine dont le montant pourrait atteindre au moins la valeur du double de l'investissement, assurant ainsi aux nouvelles générations un soutien adéquat, comme cela se passe pour les jeunes Norvégiens grâce au «Fonds de pensions» alimenté par le revenu du pétrole : dans ce cas il s'agirait du revenu des nouvelles sources d'énergie, activé par le Plan à travers les investissements et les dépenses pour la recherche. Le «Fonds patrimonial» pourrait, en particulier, soutenir l'insertion des jeunes Européens par des projets de service civil et, pour ceux qui, au terme des études, entrent dans le monde du travail (en se basant aussi sur l'expérience d'Erasmus), de formations pour éliminer la précarité, de promotion d'activités de travail autonome et de développement de l'*entrepreneuriat* des jeunes.

Mise en route partielle ou intégrale du Plan de la part d'un groupe d'Etats membres

Au cas où des difficultés insurmontables se présenteraient pour la participation de tous les Etats, il faudrait prévoir la possibilité de procéder, de la part d'un groupe d'Etats, selon les règles concernant les coopérations renforcées, en particulier de la part de l'euro-groupe et des Etats qui voudront s'y associer, comme cela est déjà prévu dans les récentes propositions *Euro-plus* sur la compétitivité, présentées par le gouvernement allemand.

Les sections italienne et allemande (EUROPA UNION DEUTSCHLAND et MOVIMENTO FEDERALISTA EUROPEO) ont pris l'initiative de l'appel que nous présentons ci-dessous et que l'UEF-France a décidé de cosigner lors de son Comité directeur du 30 juin. Cet appel est également cosigné par les sections des jeunes européens d'Allemagne et d'Italie.

Appel conjoint pour une Union politique fédérale de l'Europe maintenant !

Les fondations de l'unité et de la solidarité entre les peuples européens sont en péril. L'avenir de l'Europe est en jeu. Les politiques doivent trouver les bonnes options et les instruments pour agir tout de suite.

L'approche intergouvernementale actuelle pour s'attaquer à la crise à travers des mesures à court terme a échoué. Sans une impulsion européenne majeure, capable de susciter la croissance et le développement à l'échelle du continent, les sacrifices effectués au niveau national qui sont nécessaires pour régler la crise de la dette ne suffiront pas à regagner la confiance du peuple européen, ni celle des marchés, ni celle du reste du monde. Il n'est pas non plus possible de continuer à évacuer la question cruciale de la légitimité démocratique européenne, ni celle des défis de la mondialisation.

C'est pour ces raisons que nous demandons :

- une nouvelle initiative politique de la part des pays de l'euro-groupe pour poser les fondations de la création d'une fédération européenne à travers une méthode constituante démocratique : il est nécessaire de démontrer que le projet politique européen peut continuer à avancer et sa légitimité démocratique être renforcée tout en surmontant la dette actuelle et la crise de confiance dans le même temps ;
- un renforcement de l'unité politique démarrant par l'euro-groupe et tous les pays qui veulent une unité plus étroite tout en trouvant de meilleurs moyens plus efficaces pour assurer un mode de décision démocratique, transparent et efficace sur le plan politique, économique et fiscal ;
- tout en gardant à l'esprit que la tendance actuelle à réagir à la crise avec des méthodes intergouvernementales a montré qu'elle était à courte vue et qu'elle s'accompagnait d'une montée de renationalisation ;
- nous n'avons pas seulement besoin de revigorer la méthode communautaire mais nous devons aller au-delà en promouvant une union politique fédérale. La somme des intérêts nationaux n'est pas la meilleure approche pour l'Union européenne (UE) et elle est contraire à la véritable essence de l'intégration européenne telle qu'elle a été imaginée par les pères fondateurs européens tels que Alcide de Gasperi et Konrad Adenauer ;
- un appel du Parlement européen aux gouvernements et aux parlements nationaux pour qu'ils convoquent une nouvelle Convention constituante ;
- la convocation d'une convention/assemblée constituante composée de représentants élus par les citoyens à la fois au niveau national et européen ainsi que des représentants des gouvernements et de la Commission européenne qui, en dépassant les véto nationaux, aura pour mandat d'élaborer une constitution fédérale ;
- l'inclusion dans le nouveau Traité/Constitution d'une disposition pour une intégration différenciée qui donne aux pays un délai suffisant pour s'adapter aux différents stades d'une intégration européenne plus profonde leur permettant de se joindre pour aller de l'avant ou de rester en arrière pour mieux se préparer pour une intégration future.

Les fédéralistes européens actifs en Allemagne et en Italie en appellent aux hommes et aux femmes des institutions nationales et européennes, aux partis, aux mouvements politiques et à la société civile pour qu'ils soutiennent cette initiative.

Communiqué conjoint de l'Europa-Union Deutschland et du Movimento Federalista Europeo

Les sections nationales de l'Union des fédéralistes européens italienne et allemande, c'est-à-dire l'*Europa Union Deutschland* (EUD) et le *Movimento Federalista Europeo* (MFE) ainsi que les jeunes européens fédéralistes de la JEF Allemagne et de la JEF Italie se réjouissent des propositions mises en avant par le gouvernement allemand pour relancer le processus de l'unification politique européenne en partant de l'euro-zone et visant à construire des institutions fédérales indispensables pour affronter la crise fiscale, économique et financière qui met en péril l'avenir de l'Europe. L'EUD et le MFE en appellent aux gouvernements nationaux et aux parlements des pays qui ont accepté de construire une union monétaire afin qu'ils lancent un projet en commun pour construire une fédération européenne maintenant, avant qu'il soit trop tard.

Berlin-Milan le 21 juin 2012, Paris le 30 juin 2012

11

Point de vue

Développement et croissance

Par Bernard GIROUD, membre du Bureau de l'UEF-France

Sont parus ces derniers temps, deux ou trois articles extrêmement intéressants concernant les positions économiques des différents pays de l'UE et de la zone euro en particulier.

D'une façon générale, on pourrait résumer la situation en la comparant, comme on a déjà pu le faire, à une sorte de mécanique classique, extrêmement simple, où la pompe la plus puissante de l'ensemble a tendance à ramener à elle toute l'eau qu'elle peut trouver encore disponible. La pompe la plus puissante, en Europe, habilement construite pour l'objectif requis, est sans conteste possible celle de l'Allemagne.

Dans ce sens, on peut dire : « Bravo, les gars, votre esprit d'à propos, votre réalisme, vos qualités de suivi de l'action, votre sens de l'adaptation plus rapide que d'autres, méritent d'être reconnus ».

En effet, être capable tout à la fois de garder chez soi la science, l'esprit inventif, la recherche et les prototypes, et faire exécuter ailleurs, de façon plus économique les compléments de la machine, toute cette manœuvre a fini par faire une différence extrêmement payante au niveau des partenaires alentour, au niveau de ces partenaires qui, jusqu'à maintenant pouvaient acheter les produits finis à un prix et une qualité plus attractive que chez eux.

L'astuce est là en effet, avoir manœuvré plus tôt, au niveau qu'il fallait, pour que l'équipe nationale, l'équipe régionale européenne qu'est l'Allemagne, fasse grâce à ces économies, petites ou moyennes, la grande différence sur un marché d'importance, le marché communautaire européen, celui qui *a priori*, pouvait le mieux payer.

Et lorsque donc, on lit dans ces articles, que notre voisin a encore 27% de son activité dans les métiers techniques, mécaniques ou électromécaniques ; 16 000 PME entre 500 et 5000 employés, et que nous, Français, sommes à 12 ou 13%, avec seulement 4 000 entreprises de ce type, on ne s'étonne pas de ne plus être à la hauteur.

On peut même se demander si l'Allemagne à elle seule ne représente pas plus que La France, l'Angleterre, et l'Italie réunies.

La zone euro a sans conteste possible facilité le processus. On reconnaît que ce facteur à lui seul est un bénéfice de près de 27 à 30 milliards d'euros pour l'Allemagne. C'est un point de vue.

En sachant que sur le plan industriel et technique tout n'est jamais définitivement acquis, et qu'il faut constamment se renouveler, progresser et économiser, que les différences de compétitivité qui conduisent à supplanter le concurrent sont parfois très minces, on peut se dire que les choses peuvent d'elles même très rapidement changer.

Mais cependant préjuger de ses forces serait en la matière une erreur de plus ; trois ou quatre fois plus de monde dans le même secteur d'activité conduit inévitablement à plus de découvertes et de progrès ; Ce serait bien prétentieux, orgueilleux voir cocardier de se persuader du contraire.

C'est pourquoi il faut essayer de voir les choses sans trop d'œillères, *d'a priori*, ou de jalousie.

Le bon sens nous conduit à raisonner en la matière, et si nous nous prétendons partenaires, voire même amis, il va falloir en tirer les conséquences et se conduire comme tels.

Chez nous en France, changer la donne, c'est changer l'esprit

C'est moins de moulins à paroles et d'explications de textes, et plus de mécaniciens, de biologistes d'ingénieurs et de techniciens efficaces et réalistes, qui seront mieux payés.

C'est un climat, un environnement économique local, dans la justice, mais avec des efforts suivis, soutenus, favorables à la mise en place de projets personnels ou en commun à moyen ou long terme.

Enfin c'est renouer avec la locomotive de la coopération « internationale » en premier lieu régionale Européenne, et ne pas laisser le dogme des « champions nationaux » s'entredéchirer, jusqu'à ce mort s'en suive, dans notre Union européenne.

En la matière on pourrait résumer ceci entre nous: « J'ai permis à tes vaches de brouter dans mon pré, notre intérêt commun c'est le faire repousser ».

Notre pays, bien d'autres pays de l'union européenne, ne sont pas dépourvus d'excellents atouts. Il devient primordial dans une ère nouvelle que nous devrions ouvrir, voir comment encore plus développer ce principe, comment aujourd'hui mieux associer nos capacités, comment imaginer les règles d'une meilleure collaboration, comment faire en sorte que le développement des territoires de cette zone euro, voire de l'UE puissent tirer des avantages mutuels de leurs activités à développer.

On a toujours beaucoup à apprendre de ceux qui font bien ; mais dans le même temps, pour l'avoir vécu moi-même, commercialement parlant, je sais que les pièges sont nombreux, qui facilitent les situations d'arrangements avec les règles ou les principes.

Comme je l'ai dit précédemment, si l'on veut arriver à s'entendre en Europe il faut trouver des causes communes et coopérer pour un travail en commun, selon les exemples bien connus.

En la matière œuvrer pour à la fois plus d'énergie disponible à bon marché, et son économie palpable, le tout dans le souci de durer : une bonne piste. Il peut exister des réalisations à toutes les échelles, non limitatives ; exemple, les fours solaires de DESERTHEC. Les développements proches intercontinentaux sont aussi une voie dans la ligne de ces exemples ; promouvoir à la fois des conditions de vie meilleures et une complémentarité ; exemple, le pourtour méditerranéen.

Enfin, et pour terminer ce petit mot, il faut compter avec la notion pacificatrice de l'exemple. Si nous pouvions comprendre qu'en faisant l'effort de nous entendre, ce qui est aussi parfois une contrainte, nous contribuerions à élever d'une (petite) marche le niveau, mais pas n'importe quel niveau : celui de l'état du vivant. On pourrait en déduire que la trajectoire qui suivrait, serait certainement celle d'une nouvelle prochaine et belle aventure.

Les fédéralistes publient...

Jean Francis BILLION, président de presse fédéraliste a bien voulu présenter quelques informations sur des ouvrages publiés sur les premiers mois de 2012 par des militants de l'UEF - France. Nous les présentons ici, en quelques mots et de manière chronologique ; ils sont disponibles sur simple commande (1).

Confédération et fédération : l'antithèse, Michel MOUSKHELY (et Gaston STEFANI), préface de Lucio LEVI, textes choisis par Jean Francis BILLION et Jean-Luc PREVEL, Editions FEDEROP, collection Textes fédéralistes, pp. 168, € 16, ISBN 978-2-85792-205-6

Alors que beaucoup se réfèrent au fédéralisme sans en connaître la nature ni vouloir en appliquer la méthode afin de préserver leurs pouvoirs et leur parcelle de souveraineté (ou son apparence), ce livre a pour but de contribuer à tordre le cou aux erreurs d'interprétation concernant le fédéralisme et en particulier à celles revenant à confondre et mélanger les notions de confédération et de fédération.

Ce livre est pour cela important à l'heure où dans la crise économique et financière qui secoue le monde et risque de mener à la dissolution de l'Union européenne, nos dirigeants se montrent incapables de faire clairement le choix de la Fédération européenne laissant ainsi s'aggraver la crise de l'Etat national en assumant le risque du retour du nationalisme, du fascisme et du totalitarisme (qui pointe aujourd'hui en Hongrie) et, en filigrane, de la logique de la guerre.

Michel MOUSKHELY, né à Tiflis (Géorgie) le 21 juillet 1903 et décédé accidentellement au Val d'Aoste le 11 juillet 1964 a enseigné aux Universités de Paris puis du Caire avant d'être nommé (1948) Professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Strasbourg et à son Institut d'études politiques. Auteur de nombreux ouvrages et militant fédéraliste infatigable, Président des Assises du Congrès du peuple Européen, fondé par Altiero SPINELLI, et Vice-président du Centre International de Formation Européenne, fondé par Alexandre MARC) il a collaboré à la revue L'Europe en formation.

L'Euro : un succès inachevé ?, Alain REGUILLON et Alain MALEGARIE, numéro double (2et 3) de la revue *Carnet d'Europe* (fondée en 2011 par Alain REGUILLON), 69 Lyon, pp. 122, € 12, ISSN 2119-2820

Voici treize ans, en 1999, une vraie révolution avait lieu sur le vieux continent : douze pays se dotaient d'une monnaie unique : l'euro. Il y a dix ans, en 2002, les citoyens la découvraient physiquement avec l'introduction des pièces et des billets.

Depuis, cinq autres pays l'ont adoptée portant à dix-sept les membres de la zone euro et à 322 millions le nombre d'Européens partageant la même unité monétaire. En treize ans l'euro est devenu la deuxième monnaie de réserve au monde avec 27 %, loin il est vrai derrière le dollar à 61 %, mais distançant désormais largement le yen et la livre sterling. Dix ans de monnaie fiduciaire nous donnent l'occasion de faire un bilan et de tracer quelques perspectives.

L'euro est beaucoup décrié et, en cette période de crise, les propos les plus contradictoires circulent à son sujet, certains allant jusqu'à le remettre en cause. Et pourtant, malgré les attaques, bien que pour beaucoup il apparaisse comme le seul responsable de la hausse des prix, malgré sa cotation jugée trop élevée par rapport au dollar, ce qui plomberait nos exportations, aucun pays détenteur de l'euro ne s'en défait ; aucun gouvernement ne songe sérieusement à réintroduire une monnaie nationale. Mieux, l'euro s'est vite imposé comme une référence et une monnaie crédible, utilisable dans le monde entier en alternative au dollar américain.

Alors, qu'en est-il de cette monnaie adulée par les uns, honnie par les autres ? C'est ce à quoi les auteurs tentent de répondre en formulant des propositions qui tiennent compte aussi des défis qui nous attendent.

Je suis... Jean Monnet, Michel MORIN, préface de Catherine LALUMIERE, éd. Jacques André, Lyon, pp. 86, € 10.

Michel Morin a travaillé pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, et dirigé des lycées professionnels. Membre de l'UEF - France et ancien membre du Bureau de l'UEF - Europe, militant fédéraliste et européen de longue date, sa rencontre avec les idées de Monnet lui a donné envie de faire partager la vie de ce grand homme avec tous ceux qui découvrent son nom.

(1) Presse Fédéraliste, C/O Maison de l'Europe et des Européens -13, rue de l'Arbre-Sec- 69001 LYON

Ils nous ont quittés

Nous avons l'an dernier déploré la disparition de deux de nos militants et anciens dirigeants, Dominique MAGNAND et Albert-M. GORDIANI. L'année 2012 ne laisse pas de répit aux fédéralistes qui pleurent à nouveau trois des leurs. Cette chronique rappelle leur souvenir, témoignant ainsi de notre fidélité à nos pauvres amis et notre peine que nous partageons avec leurs proches à qui nous disons notre solidarité.

Gérard SCHOTT	Un fédéraliste de la première heure.
----------------------	---

Gérard Schott vient de nous quitter. Je l'ai connu à la fin des années 50 quand il organisait, avec Jacques André (hélas disparu), des voyages en Allemagne pour les jeunes militants du MFE Franche-Comté.

Gérard nous a été fidèle durant toute sa vie. Belfortain, il nous avait permis de tisser des liens avec des adhérents du sud de l'Alsace.

Membre de la commission nationale durant de nombreuses années, il nous apportait sa connaissance du terrain et des milieux qu'il fréquentait en tant que commerçant. Homme de dialogue, Gérard ne mettait pas son fédéralisme dans sa poche et savait affronter le débat public.

Sa mémoire est saluée par tous ses amis de Franche-Comté.

Yves LAGIER, UEF Franche-Comté, ancien président de l'UEF-France.

René CASSIER	Ancien président de l'UEF-Rhône-Alpes Un fédéraliste à l'image de l'homme à l'engagement total
---------------------	---

Les mots, les discours et les grandes théories ne sauraient suffire pour éclairer la vie pleine et riche de René. Il était mouvement. Et donc pour tenter de retrouver sa silhouette, il faut en appeler aux multiples images d'un homme engagé et en action dans son travail technique, dans sa vie personnelle avec les siens et ses lieux aimés, dans son christianisme vivant, dans la création artistique, dans la construction de cette Europe fédérale qui a été son horizon politique pendant plus de 60 ans. Et qui nous a valu de partager avec lui, espoirs et amitié.

Et pour ce projet il a arpenté très souvent l'espace public lyonnais. Dès le petit matin pour l'organisation, puis pour la tenue de stands de mobilisation des citoyens européens. Pour le Congrès du peuple européen, pour le Recensement volontaire du peuple fédéral européen, pour les pétitions et les stands de l'UEF au sein de la fête du 9 mai de la Maison de l'Europe.

Réaliste et utopiste, il allait jusqu'au bout de ses engagements. Car c'est toute sa personnalité qui s'exprimait. Ses choix existentiels, liés à ses valeurs humaines et chrétiennes, l'ont conduit à accepter de nombreuses responsabilités au sein d'équipes, mais aussi à monter au créneau seul, fort de ses intimes convictions pour interpeller les grands de ce monde... ou de cette ville. Il croyait profondément au pouvoir de l'humain dans l'engagement. Ainsi a-t-il été un candidat, déterminé mais sans illusion, dans le rêve de constitution d'un parti fédéraliste européen à la fin des années soixante. Et un responsable européen solide à Lyon, pendant les années du Mouvement fédéraliste européen, puis de l'UEF, ou dans la vie de la Maison de l'Europe.

Aussi sa voix déterminée continuera à résonner dans nos souvenirs. Mais ses interpellations critiques, appelant au concret et à l'action, ses tons de colère retenue et ses propositions précises nous manqueront. Mais attendre et exiger beaucoup expose à des déceptions, et à leurs effets, les pertes d'espoir qui peuvent assaillir chacun. René dût faire face, comme il fit face à la maladie quand elle le frappa.

Mais trompé par le temps, fort d'une confiance solide dans le nouveau traitement mis en route, il nous a

quittés, alors que nous pensions que, cette fois encore, il reviendrait un jour s'asseoir aux tables de la rue pour construire l'avenir.

Michel MORIN, ancien secrétaire fédéral de l'UEF-France, membre du Comité directeur Rhône-Alpes

Michèle JOUVE

**Ancienne trésorière de l'UEF-France et Rhône-Alpes
Une militante fédéraliste de forte conviction**

Le 10 mai 2012, elle était avec nous pour rendre un dernier hommage à René Cassier, mais après plusieurs années d'une lutte courageuse contre la maladie, Michèle Jouve nous a quittés à son tour le 20 juin 2012, à l'âge de 78 ans.

Militante lyonnaise depuis plus de cinquante ans, elle avait animé la section du Mouvement fédéraliste européen de son caractère bien trempé. Certains d'entre nous l'avaient rencontrée dans les années 1970 alors qu'elle habitait en région parisienne mais toujours et à tous elle indiquait qu'elle était lyonnaise d'origine et de cœur tellement viscéralement attachée à son groupe d'amis et de militants fédéralistes.

Nos amis fédéralistes de Pavie dont elle était toujours restée proche, pleurent avec nous une amie et une militante fidèle, comme ils l'ont rappelé dans un mail en nous signalant que nombre d'entre eux la connaissaient depuis les années 1960 quand ils venaient fréquemment à Lyon pour préparer avec Bernard Lesfargues l'édition de la revue *Il Federalista* qui ne paraissait encore à l'époque qu'en édition française ou quand ils participaient, avec des militants lyonnais aux réunions du groupe d'Autonomie fédéraliste à Bâle autour de Mario Albertini.

Michèle a aussi été par la suite et pendant plusieurs années trésorière de l'UEF France et de l'UEF Rhône-Alpes ; elle répondait toujours présent pour toutes les actions. A sa demande ses archives fédéralistes ont été jointes à celles qu'André Darteil, autre militant fédéraliste lyonnais, a commencé à déposer il y a quelques années dans le Fonds « André-Pierre DARTEIL » aux Archives historiques des Communautés européennes auprès de l'Institut universitaire européen de Florence et qu'il complètera dans les prochaines années.

Le souvenir de Michèle nous accompagnera dans nos combats pour la Fédération européenne.

Jean-Luc PREVEL et Jean Francis BILLION, respectivement membre du Comité directeur et Vice-président de l'UEF-France

Rejoignez l'UEF et devenez un citoyen actif de la construction européenne pour l'émergence d'une fédération, Etat supranational dont les principes reposent sur une juste répartition des compétences entre l'Etat fédéral, les Etats fédérés et les collectivités infra-étatiques.

Une fédération européenne c'est une construction juridique qui repose sur la double légitimité des citoyens qui la peuplent et des Etats qui la composent, selon la devise de l'Union européenne : « Unis dans la diversité »

L'UEF milite pour une Europe solidaire, humaniste, proche des préoccupations des citoyens et garante de la PAIX.

L'UEF est une association strictement indépendante de toute appartenance politique, syndicale et religieuse.

Suite de l'éditorial :

On se prend à rêver que, s'appuyant sur au moins une demi-douzaine d'États membres favorables à la poursuite de l'intégration - mais aussi sur la Commission (cf. les déclarations récentes de MM BARROSO, BARNIER et REHN), voire sur la BCE (M DRAGHI ayant repris et amplifié les appels au "saut fédéral" de M Trichet), Mme MERKEL abatte enfin clairement ses cartes en déposant un projet institutionnel en bonne et due forme, en appelant une Convention (ou une "Constituante") à s'en saisir et en précisant les délais souhaitables d'aboutissement de cette réforme.

Il est même possible qu'une telle initiative pousserait le Parlement européen à sortir de sa torpeur (ou de sa pusillanimité) actuelles dans la perspective de son rendez-vous électoral de 2014 - et se joindrait à cette affaire, à défaut d'en avoir pris l'initiative.

L'annonce de ce projet de réforme susciterait - précisément dans le cadre des élections de 2014 - l'incontournable débat public qui accompagne tout franchissement d'une nouvelle étape dans la voie de l'intégration européenne. Un débat rendu difficile par le désarroi actuel des opinions publiques, mais un débat indispensable pour sortir l'UE de l'ornière dans laquelle elle s'enfoncé chaque jour un peu plus en l'absence de toute vision de son avenir.

Jean-Guy GIRAUD

16

Agenda des réunions et manifestations

<i>Evènements</i>	<i>Dates</i>	<i>Lieux</i>
<i>Rencontre fédéraliste d'été</i>	<i>15 septembre</i>	<i>Villefontaine (Isère)</i>
<i>20^{ème} anniversaire des jeunes européens-France</i>	<i>12 octobre</i>	<i>Paris</i>
<i>Comité directeur UEF-France</i>	<i>13 octobre</i>	<i>Paris</i>
<i>Participation aux Open Days en Sud Rhône-Alpes</i>	<i>16 novembre</i>	<i>Valence (Drôme)</i>
<i>Formation fédéraliste</i>	<i>24 novembre</i>	<i>Lyon</i>
<i>Assemblée générale UEF-Rhône-Alpes</i>	<i>11 décembre</i>	<i>Lyon</i>

BULLETIN D'ADHESION A L'UEF-France

(A retourner à UEF-France-C/O Maison de l'Europe et des européens - 13, rue de l'Arbre-sec – 69001 LYON)

NOM : _____ **Prénom** _____
Adresse postale _____

Courriel : _____ **Téléphone** _____

Déclare adhérer à l'UEF-France, l'adhésion comprenant l'abonnement à Europe fédérale : cotisation individuelle 35 €, Couple 55 €, étudiant/jeune travailleur 15 €, JEF 5 €, soutien à partir de 55 €, bienfaiteur à partir de 100 €.

Adresse un chèque deà l'ordre de l'UEF-France

(Date et signature)